

Dives 44, de l'enfer à la Liberté

Dives-sur-Mer sous la botte allemande

Le 20 juin 1940, les bottes allemandes martèlent le pavé dans les rues de Dives-sur-Mer : c'est le début de l'occupation. Les jours suivants, le couvre-feu est décrété, et l'usine ferme ses portes, privant les ouvriers de leur moyen de subsistance. Les Divais, comme tant d'autres Français, endurent alors les rigueurs du manque, de la faim et du froid. Ils font aussi connaissance avec les corvées et réquisitions de main-d'œuvre. Il faut d'abord réparer le pont de la Dives, détruit par l'armée française en déroute. Puis vient le tour du mur de l'Atlantique, confié aux chantiers de l'Organisation Todt. Fin 1942, plus de 7 000 résidents du Calvados travaillent au service de l'Allemagne, dont plus de 2 000 sur les seules défenses côtières. Instauré en mai, le Service du Travail Obligatoire (STO) est légalisé par les autorités françaises, en vertu de la loi vichyste du 4 septembre qui décrète la conscription obligatoire pour tous les hommes âgés de 18 à 50 ans et les femmes célibataires âgées de 21 à 35 ans. En novembre 1943, le STO sera généralisé aux classes 1920-1922. Les départs massifs de jeunes hommes pour l'Allemagne et les réquisitions sur les chantiers du mur de l'Atlantique, confiés à des entreprises locales, privent le pays de sa force de travail et de sa capacité de résistance. Les réfractaires, ou ceux qui les aident, s'exposent à de terribles représailles. Certains gagnent les maquis mais beaucoup d'autres, inquiets pour leurs proches, doivent courber l'échine devant la répression allemande.

Nombreux à Dives-sur-Mer, les communistes clandestins (le parti a été dissous dès septembre 1939 par Daladier) sont activement recherchés. Le 10 avril 1942, l'état-major d'occupation décrète, sur un ordre du Führer, que pour chaque attentat, en plus de l'exécution des coupables présumés, cinq cents communistes et juifs devront être livrés à la police allemande. En avril-mai 1942, le sabotage à deux reprises du chemin de fer Paris-Cherbourg, perpétré à Airan par les FTP, et à l'occasion duquel des soldats allemands ont été tués, est suivi de l'arrestation de plus de cent-cinquante otages. Cinquante-deux juifs et communistes, dont de nombreux Divais, sont exécutés, et quatre-vingts autres déportés à Auschwitz-Birkenau, début juillet, dans le convoi dit « des 45 000 ». Parmi ces malheureux figurent plusieurs Divais : Maurice Auvray, Jean Bourget, Roger Goguet, Henri Hasman, Pierre Polycarpe Lelogeais (il survivra à la déportation), Chaïm et René Levinski, Maurice Montrotty, Jean Doktor... Très peu en reviendront.

Collabos et résistants

À Dives-sur-Mer, Cabourg et Varaville sévissent deux collaborationnistes zélés, Roger Angelliaume et Henri Clément dit Thuillier. Ce dernier, un jeune homme de vingt ans, est le délégué local du RNP, un important parti collaborationniste. Aidé par sa mère, il terrorise la population et diffuse la propagande nazie en s'efforçant d'embrigader les jeunes dans son mouvement des Jeunesses nationales populaires, ou dans sa section divaise du Front social du travail. Surtout, Thuillier sert d'interprète et d'indicateur à la Gestapo de Caen et au chef de la Kommandantur de Cabourg-Houlgate, le lieutenant Wagner, aux penchants sadiques. Quant à Angelliaume, un sexagénaire marchand de tissus à Dives, route de Caen, il dirige une petite antenne du groupe « Collaboration », affilié lui aussi au RNP. À Dives et Cabourg, ces deux collabos réunissent autour d'eux environ quatre-vingts militants, qui aideront activement la Gestapo dans ses rafles de « terroristes ». Tous deux seront exécutés par la Résistance,

Thuillier au Neufbourg, le 15 août 1944, et Angelliaume au Lion-d'Or, près de Mézidon, dans la nuit du 1^{er} au 2 juillet 1944.

Dives abrite aussi des résistants, notamment un groupe actif affilié au réseau franco-belge « Zéro-France ». Ce groupe est dirigé par le pharmacien Aimable Lepeu, secondé par quatre lieutenants : Pierre Dupont, Marius Tréfoüel, Fernand Fanneau et Pierre Thieulle. En octobre 1943, ils commandent une cinquantaine d'agents, dont beaucoup de commerçants divais : Marcel Aumont, Fernand Bagot, Jules Barette, Lucienne Boulleaux, Louise Cardelec, Armand Cauchois, Édouard et Max Chandivert, André Coudrey, Joseph Danlos, Maurice Delanoë, René Denis, Paul Derrien, Yves Diverres, Marie-Thérèse et Pierre Dupont, Robert Écalard, Fernand Fanneau, Denise Foucher, Jean Frammery, Léon Gord, Antoine Guérin, Raymond Heuzé, Jeannette Lacroix, Stanislas Lasica, Victor Laveille, Charles Leconte, Yves Lécuyer, Henri Lemaigre, Louis Lemaître, Gabrielle et Aimable Lepeu, Paul Leroy, André Levasseur, Jane Louis, Louise Madelaine, Henri Magnenat, Simone et Léon Malherbe, Fernand Mannoury, Albert Manson, Dominique Marais, Renée, Albert et Paul Marion, Edmond Massieu, Fabien Moles, Roger Pasquet, Étienne Peschet, Jean Poppé, Jeanne Poulain, Flavien Richard, Marcel Robichon, Pierre Thieulle, Marius Tréfoüel et Léon Tardy.

Les agents de Zéro-France mènent des actions de renseignement sur les défenses côtières, viennent en aide aux réfractaires au STO, et organisent l'exfiltration d'aviateurs alliés, après les avoir munis de faux papiers d'identité. Ceux-ci sont confectionnés par Jean Poppé et Geneviève Cébst, secrétaire à la mairie de Varaville, avec la complicité d'André Bruneteau, commissaire de police à Dives, qui la nuit, entrouvre la fenêtre de son bureau aux résistants qui peuvent ainsi accéder à ses tampons. Les informations qu'ils fournissent aux Anglais sont extrêmement précieuses pour la préparation du Débarquement. Début 1944, les résistants divais planifient déjà des actions de terrain pour le Jour J : faire taire les canons de Sarlabot ; guider les paras vers la batterie de Merville ; repêcher les égarés dans les marais... Mais, au printemps, tout s'effondre : vingt-quatre membres du groupe, dont Lepeu, sont arrêtés par la Gestapo, incarcérés et torturés. La plupart sont déportés vers les atroces camps de Ravensbrück, Neuengamme, Sachsenhausen ou Bergen-Belsen, ainsi qu'à Aurigny. Seuls quelques-uns en réchappent : Raymond Heuzé, conduit à Deauville puis entassé avec d'autres dans un wagon en partance pour Paris, parvient à sauter du train en gare de Clichy. Il se terre ensuite à Cabourg jusqu'à la Libération. Les époux Malherbe, Simone et Léon, sont déportés tous les deux, mais leurs trois enfants, âgés de 2 à 11 ans, échappent à la rafle. Les parents reviendront vivants de l'horreur. Léon Tardy, Pierre Dupont, Albert Marion sont restés muets sous la torture ; ils ont ainsi épargné le pire à leurs camarades.

L'héroïsme de Zéro-France ou l'abjection des collabos dont l'histoire a conservé le nom, ne doivent pas masquer la profondeur du sentiment anti-allemand qui prévaut dans la région. Le Parti communiste, le Front national puis, à partir d'avril-mai 1942, les FTP comptent à Dives de nombreux sympathisants, artisans, ouvriers ou cheminots, prêts à l'action armée. Dès 1939, Gaston Manneville se fait remarquer, à l'usine de Dives, par ses actions radicales. Avec André Lenormand, l'une des têtes du parti communiste clandestin, il organise la contestation en juin 1940, distribuant des tracts, organisant des manifestations, s'opposant régulièrement aux autorités locales. Mais tous deux sont arrêtés par la police française le 1^{er} juillet 1941, à 5 h du matin, avec vingt-deux camarades et une douzaine d'ouvriers d'origine russe (nous sommes au lendemain du déclenchement de l'opération Barbarossa). Manneville, Lenormand et neuf autres communistes (Marcel Lépaule, Robert Schopp, Lucien Lesaulnier, Marcel Leperchey, Roger Guyon, Louis Sergi, Marcel Loiseau, Roger Goubin, Lucien Peltier) sont traduits en septembre devant la section spéciale de la cour d'appel de

Caen. Suzanne Lepicq et Hélène Dupuis, les sœurs d'André Lenormand, sont inquiétées mais laissées en liberté provisoire. Deux sont acquittés ; les autres écopent de peines d'emprisonnement allant de trois mois à cinq ans. D'abord interné à Melun puis à Compiègne, Gaston Manneville est finalement déporté à Buchenwald en mai 1944 ; rentré en France, il décédera des suites d'une maladie pulmonaire chronique en octobre 1945. André Lenormand subit le même sort, mais survivra aux atrocités de Buchenwald et deviendra secrétaire fédéral du Parti communiste dans le Calvados. Il sera élu député en 1946, et maire de Dives-sur-Mer en 1953, constamment réélu jusqu'à sa mort, en 1984. Lucien Lesaulnier et Marcel Loiseau furent également incarcérés puis déportés, de même que des juifs domiciliés à Dives : Leib Khalitsky, un tailleur arrivé de Russie en 1936, est arrêté le 22 juin 1942 et déporté à Auschwitz, le 14 septembre, où il disparaît rapidement ; Chaïm Levinski et son fils René, artisan chemisier et comptable, sont arrêtés le 2 mai comme otages et déportés dans le convoi « des 45 000 » vers Auschwitz-Birkenau, où leur trace se perd ; Ester et Wolf Miller, ainsi que leurs filles Nadja et Rajzla, sont arrêtés de mai à octobre et assassinés à Auschwitz et Majdanek. Ce même mois, la Feldkommandantur de Caen exige une quinzaine d'autres otages « préventifs », destinés à être exécutés sommairement en cas d'attentat. Six habitants de Dives-sur-Mer sont finalement arrêtés le 21 octobre 1942 et déportés à leur tour : Roger Goguet, Maurice Auvray, Jean Bourget, Henri Greslon, Raymond Lerosier et Pierre Polycarpe Lelogeais ; seuls les deux derniers reviendront de l'enfer.

Le 6 juin 1944 et la répression nazie

Le vent tourne enfin dans les premières minutes du 6 juin 1944, quand les parachutistes britanniques et canadiens de la 6^e Division aéroportée s'élancent dans la nuit au-dessus des marais de la Dives, inondés depuis le printemps sur ordre de Rommel. Les Allemands se sont organisés de leur mieux : sur les hauteurs qui dominent le bourg de Dives-sur-Mer, ils ont établi des pièces d'artillerie et des abris souterrains. En retrait du port, le site de l'usine est défendu par 14 ouvrages bétonnés et quelques canons. Mais la 711^e Division d'infanterie côtière, implantée de la Dives à la Seine, est affaiblie par les pertes du front de l'Est. Elle inclut des troupes étrangères d'origine asiatique, des Russes et des Polonais souvent enrôlés contre leur gré, et de fait peu motivés, mal armés et entraînés. Quant aux forces navales qui stationnent dans le port de Dives, elles sont presque inexistantes.

Par suite de forts coups de vent et de la difficulté des manœuvres de pilotage, les parachutistes alliés sont dispersés à travers toute la basse Dives, jusque dans le Pays d'Auge. Des sticks entiers ainsi que des planeurs touchent terre dans les marais, près de Dives-sur-Mer ou sur les hauteurs augeronnes. Spontanément, des habitants les recueillent parfois chez eux, dans le quartier du Cottage divais, ou dans les fermes du bas-Cabourg et des marais de Varaville. Pendant des semaines, les paras au visage barbouillé de noir sont logés et nourris chez l'habitant. À Dives, leur présence est un secret de polichinelle. Situation dangereuse...

Et le 5 juillet, c'est le drame : aidée par des collabos, la Gestapo réfugiée à Argences, après les terribles bombardements de Caen, fait une descente dans le secteur de Dives-Cabourg. Délogés manu militari, hommes et femmes sont enfournés, les yeux bandés, dans des véhicules distincts, puis incarcérés et interrogés, avec des membres de Zéro-France. Les Divais paient un lourd tribut. Le 2 juillet, Jacques Bimont, directeur du centre d'apprentissage de Dives-sur-Mer, membre du réseau « Charrette », est arrêté avec Roger Doisy, un jeune apprenti dont le frère, Robert, a été fusillé le 5 avril au mont Valérien. Tous trois auraient aidé une bonne cinquantaine de Béréts rouges à quitter Dives vers leurs lignes, en charrette, à

travers les marais. Le 3 juillet, l'abbé Leclerc, bien connu pour ses sermons patriotiques, est lui aussi arrêté à la sortie de la messe. On l'accuse d'avoir caché cinq paras dans son clocher. Le lendemain, plusieurs habitants du paisible quartier du Cottage sont raflés pour les mêmes raisons : Yves Diverres, Fernand Mannoury, Stanislas Ludwiczak, Pierre Le Cunff, Stéphane Kojciara, Jean Kielichowski... Des témoins directs ont raconté ce tragique événement à l'intention des générations futures : Casimir Ludwiczak, Pierre Jean, Hélène Ridet née Le Cunff, Yves Mannoury.

Les victimes de ces rafles disparaissent ensuite à Saint-Pierre-du-Jonquet, au secret d'une zone interdite qui abrite des rampes de V1 inachevées. En septembre 1944 et novembre 1946, vingt-huit corps sont découverts par hasard dans un charnier situé dans un pré de la ferme Pauger, à Rupierre. Dix-sept disparus sont identifiés : Yves Diverres, Fernand Mannoury, Pierre Le Cunff, Stéphane Kojciara, Stanislas Ludwiczak, Jacques Bimont, Jean Kielichowski, le père Jacques Leclerc, Bernard Lefèvre, Jean-Marie Passot, Maurice Serre, Marcel Catherine, André Gardy, Maurice Duval, Adrien Vermughen, Jean Roger et Léon Pouchin. Tous ont été exécutés sommairement avant d'être enterrés dans une fosse commune. Deux au moins ont été torturés : l'abbé Leclerc, battu à mort, et Adrien Vermughen, pendu avant son exécution. Onze autres corps n'ont pas été formellement reconnus ; ils ont été réensevelis côte à côte sous onze dalles blanches, devant l'église de Saint-Pierre-du-Jonquet. Selon Yves Lecouturier, il s'agit probablement d'André Mulot, Michel et Christian Wander, Georges Lebrun, Michel Golinski, Fernand Servanti, Roger Doisy et Pierre Baudron, mais il est possible que des paras se soient aussi trouvés dans ce sinistre charnier.

21 août : Dives est libérée par les Belges

Du 6 juin au 17 août 1944, la guerre a fait son œuvre à l'ouest de la Dives. Le 17, l'opération *Paddle* est déclenchée : les Britanniques pivotent désormais face au fleuve et lancent une offensive éclair vers la Seine, sur les talons des troupes allemandes en retraite. À Dives et Cabourg, la plupart des habitants sont déjà partis, après avoir subi de violents bombardements. Sur la côte, les voltigeurs belges de la Brigade Piron progressent depuis Sallenelles avec les Bérets rouges de la 6^e Brigade aéroportée, qui incluent notamment les hommes du Major Howard. Le 19, l'artillerie allemande, postée sur les hauts de Dives, leur interdit l'entrée dans Cabourg, pour couvrir le repli de la 711^e Division d'infanterie. Celle-ci décroche le 20 au soir, sous la pression des commandos qui ont conquis les hauteurs de Bassebourg et Dozulé. L'ordre de repli vers la Seine est donné.

Le 21 août, à l'aube, les Belges entrent dans Cabourg, déserte, et atteignent la Dives. Les Cabourgeois hissent le drapeau français sur la mairie et sonnent les cloches à toute volée. À Houlgate, Roger Lemoine part à vélo en direction du pont de la Dives. En chemin, il rallie des Divais et, de l'autre côté, des Cabourgeois leur font signe. Avec les hommes du capitaine Tessier, ils dénichent quelques barques remisées dans une cache, et traversent le fleuve avant de rallier les Belges. Guidés par les Français, les voltigeurs du lieutenant Laurens franchissent la Dives à 10 h 30, sur les barques de Dieudonné et Bulot. Vers le canal, Pierre Adjacent met sa barque à disposition du capitaine Howell, et permet aux Belges de marcher sur Houlgate. À Saint-Samson, le général Gale, commandant la 6^e Division aéroportée, fait venir à lui Tessier et ses hommes, afin qu'ils le renseignent sur les positions d'Houlgate et de Sarlabot, et sur la route de Blonville. À Dives, les pêcheurs ont déjà fait passer 200 Belges tandis que les sapeurs s'affairent à jeter un pont Bailey en travers du fleuve. Dans le vieux bourg de Guillaume le Conquérant, on fête la libération !

À 15 h 30, les Belges traversent Houlgate, gagnent les hauts de Dives et montent la côte d'Auberville, guidés par Dauvilaire, Lefèvre et Laurent. En contrebas, le Génie démine les routes et construit des radeaux sur la Dives ainsi qu'une passerelle sur le canal. Vers 17 h, les hommes du Général Piron capturent le château Foucher de Careil, dans lequel étaient installées des pièces de Flak. Vers l'est, leurs camarades arrivent à Auberville, où ils sont violemment accrochés par un contingent allemand, retranché dans un bunker. Des soldats belges et des civils français s'écroulent sous les balles. Appelée à la rescousse, l'artillerie alliée passe la Dives et se met en batterie vers minuit, tandis qu'une seconde colonne se déploie à revers, guidée par des Houlgatais. Précédé d'un pilonnage à bout portant, l'assaut vient à bout des assiégés ; à 2 h 45, au matin du 22 août, la place est nettoyée. Les Belges n'ont fait qu'un seul prisonnier. Ce même soir, au sud, le 45 Royal Marines Commando s'engage dans le Pays d'Auge, tandis que le 7^e para arrose sa victoire dans une cidrerie, sur la route de Dozulé. Dans trois jours, Paris sera libérée, et ils auront atteint la Seine...

Vincent Carpentier